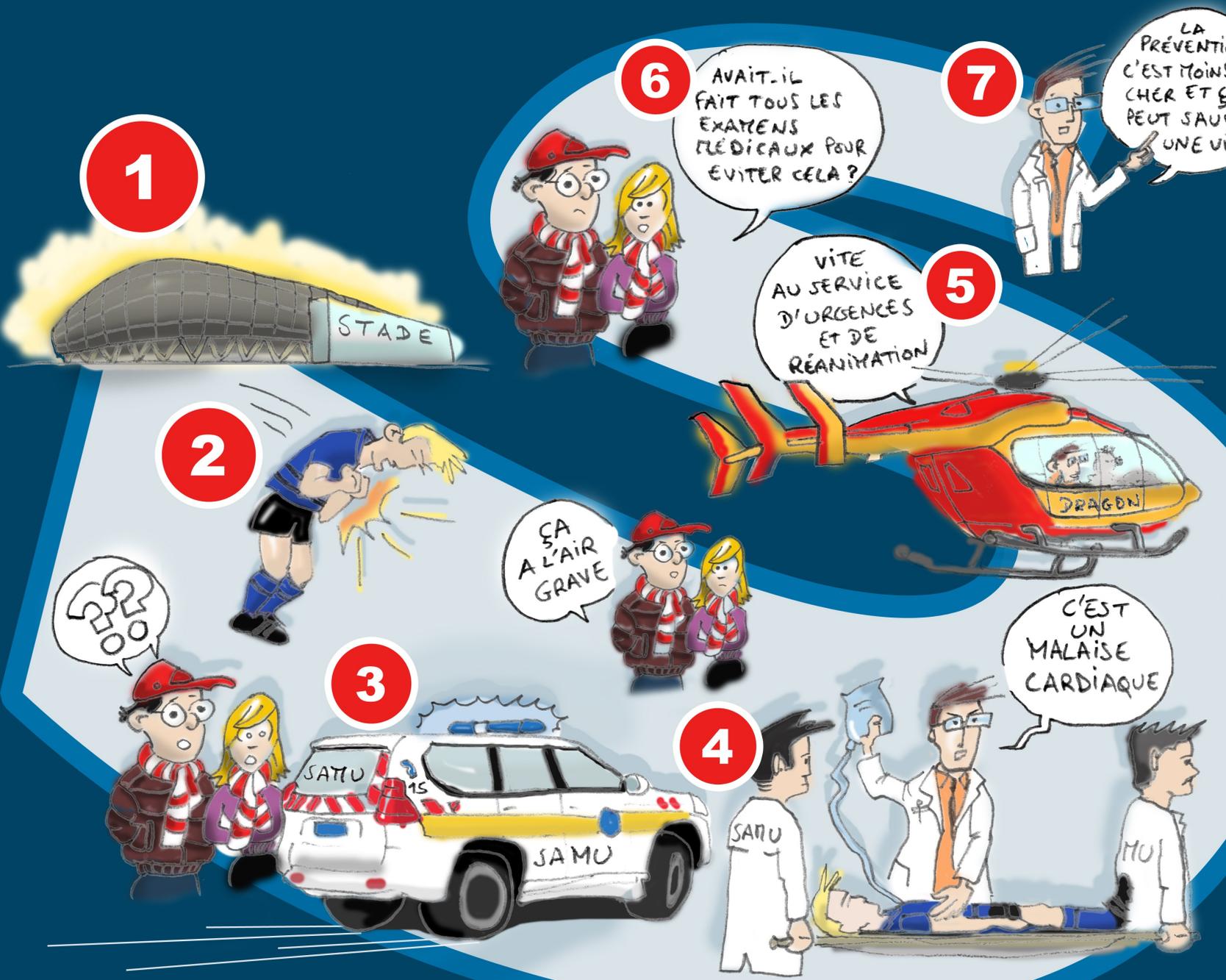


LA PRÉVENTION DE LA MORT SUBITE DU SPORTIF



La visite pour la pratique du sport en compétition doit comporter :

- un bon examen physique
- un bon interrogatoire
- un électrocardiogramme.

L'association de ces 3 examens permet de prévenir les accidents et d'améliorer la détection des pathologies

(60% de détection des problèmes cardiaques contre 5% sans E.C.G).

LES **CENTRES MÉDICO SPORTIFS** de Denain et Saint-Amand-Les-Eaux assurent votre sécurité

